

A PRÉVOIR POUR SEPTEMBRE 2023

Année scolaire 2023-2024
Aux parents des élèves de PS

Madame, Monsieur,

Votre enfant va entrer à l'école en Petite Section. Pour faciliter son intégration et sa vie quotidienne, il aura besoin de :

- 4 photos d'identité prédécoupée avec le nom et prénom de l'enfant notés au dos de chaque photo (MERCI DE LES DÉPOSER À L'ÉCOLE AVANT LE 30 JUIN)
- un cartable **sans roulettes**, pouvant contenir un petit cahier, le doudou, une gourde (et le goûter si garder le soir)
- une gourde marquée au nom de l'enfant,
- une boîte de mouchoirs,
- un rouleau de papier essuie-tout,
- une serviette de table **marquée** lisiblement au nom de l'enfant et **munie d'un élastique**, pour la cantine,
- pour la sieste : un duvet léger (sans capuche) pour enfant, dans un grand sac plastique pouvant contenir le duvet, un sac/trousse pouvant contenir le doudou (le tout **marqué** au nom de l'enfant),
- une tenue de rechange complète **marquée** (slip, pantalon, tee-shirt, pull, chaussettes),
- 12€ en espèces dans une enveloppe fermée au nom de l'enfant **à remettre le jour de la pré-rentrée** (financement des goûters d'anniversaire et du porte-vues/cahier de vie).

Pour la classe :

- un porte-vues format A4 de 40 vues avec une pochette sur l'avant
- un classeur format A4 – 4 anneaux – dos 40 mm – avec une pochette plastique personnalisable transparente sur l'avant du classeur
- 3 bâtons de colle 21g

Vous avez la possibilité de commander ces fournitures via le site Frimaudeau (Projet APEL,

Tout ce que votre enfant apportera à l'école : doudou (un seul et le même toute l'année), vêtements, chaussures ..., doit être **marqué à son nom.**

Un tour de cou est fortement conseillé et moins dangereux qu'un foulard ou une écharpe.

La tétine est interdite en classe. Elle est seulement tolérée pendant la sieste. Dans ce cas, en fournir une, rangée dans une petite boîte, marquée, qui restera dans son duvet.

Les jouets personnels ne sont pas autorisés à l'école, en maternelle.

Pensez à envisager une solution pour faire garder votre enfant si celui-ci est malade.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Les enseignantes de PS